

Comment ces Intactivistes peuvent-ils sérieusement invoquer la loi relative au respect de l'intégrité du corps humain - que chaque médecin se doit d'observer - et en même temps revendiquer l'autorisation de la circoncision à partir de 14 à 18 ans ? « L'atteinte à l'intégrité du corps humain » s'arrêterait donc à l'enfance ? Un chirurgien qui circoncirait un adulte pour des raisons non thérapeutiques contreviendrait à cette loi. Qui fera donc cette intervention, que les Intactivistes prétendent être une mutilation ?

La loi sur l'intégrité du corps humain a pour corollaire le droit au respect de l'intégrité physique du cadavre, au nom de la dignité humaine. Mais où se situe ce respect dans les cas d'incinération ? Et où est le respect de l'intégrité physique en cas d'IVG ? Sans prendre parti sur le fond dans ces questions, on peut tout de même souligner le silence assourdissant des Intactivistes alors qu'il s'agit là de désintégration d'un corps entier, l'un vivant et l'autre sans vie, et non de l'ablation d'un petit lambeau de peau inutile sinon nuisible.

## Le droit des enfants

Les Intactivistes invoquent aussi le droit des enfants.

La loi française dit : « Il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du corps humain qu'en cas de nécessité médicale pour la personne, ou à titre exceptionnel, dans l'intérêt thérapeutique d'autrui » (articles 16 et suivants du Code Civil, chap. II, Du respect du corps humain).

La jurisprudence des hautes cours européennes tolère des atteintes limitées au principe de l'intégrité physique, commises dans un but de prévention prophylactique (vaccins), à condition qu'elles soient, (1) effectuées pour la protection de la vie, (2) proportionnées à leur but (CEDH, 9.10.77 ; C. É., 26.11.1), (3) et soumises à enquête officielle.

Les limites du droit à l'intégrité physique sont donc au nombre de trois : la nécessité thérapeutique, l'avantage en prévention, et la proportionnalité du geste.

On en revient au débat sur les avantages et les bénéfices de la circoncision face aux risques. Le droit des enfants ne condamne donc

pas nécessairement la circoncision, dès lors que ces avantages et bénéfices sont pris en compte.

Mais sortons du cadre juridique : le premier droit des enfants n'est-il pas de confier à ses parents, et non à des étrangers sans responsabilité vis-à-vis d'eux, le soin de décider de ce qui est bon pour eux ? En dehors des autres qualités, les parents qui font circoncire leurs petits garçons apprécient l'hygiène facile de leur pénis, et considèrent que ces avantages sont bons à transmettre à leurs enfants. En quoi des activistes incirconcis devraient-ils se mêler de ce choix, niant aux parents toute capacité de jugement et se substituant à eux ? Ce n'est pas de la démocratie, c'est de l'imposture, de la prétention et de la dictature.

Pour le bien des enfants ? Mais quelle hypocrisie ! En Islande et au Danemark, les Intactivistes envisagent d'envoyer en prison pour 6 ans les parents qui auraient fait circoncire leur garçon. Cela rappelle la période nazie. Emprisonner ses parents, n'est-ce pas plus traumatisant pour un enfant que sa circoncision, qu'il a déjà oubliée ou, s'il était plus grand, qu'il est fier d'avoir passée avec courage ?

## La prescription religieuse consolide la mesure sanitaire

Le texte soumis au parlement islandais affirme que les droits des enfants passent avant « ceux des parents de guider leurs enfants en matière de religion ».

Ce n'est pas la prescription religieuse, venue par la suite appuyer la mesure sanitaire, mais bien ses avantages hygiéniques et sanitaires qui confèrent à la circoncision sa valeur universelle et sa longévité. Les Coptes d'Égypte et les Chrétiens des régions subsahariennes pratiquent par hygiène la circoncision depuis l'Antiquité, et il en est de même des Américains depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

La raison religieuse est une cerise sur le gâteau. Un enfant se laisserait séduire et égarer par la cerise parce qu'elle est rouge, arrondie et brillante, mais les adultes rationnels voient surtout le gâteau. La

prescription religieuse biblique<sup>(3)</sup>, consolide une mesure sanitaire et hygiénique.

On doit rappeler à ceux qui réduiraient la circoncision à sa seule prescription religieuse que la médecine est plus ancienne que les Grecs, remontant sans doute aux origines de l'humanité<sup>(4)</sup>. La Bible attribue d'ailleurs aux prêtres (Cohen), parallèlement à leur ministère religieux, des fonctions médicales.

La circoncision en signe d'alliance avec D.ieu prescrite par le théologien Abraham traduit dans les actes son souci de préserver la santé et l'hygiène des siens<sup>(5)</sup>.

**Dr Gad AMAR**  
Chirurgien retraité  
Mulhouse, 13 avril 2018

## NOTES

1- American Academy of Pediatrics, Technical Report, Male circumcision, Pediatrics, 3 September 2012;vol 130, n° 3 (accessible en ligne sur le site de l'AAP).

2- « Vous décalottez-vous lorsque vous urinez ? », 49 % des répondants déclarent qu'ils ne décalottent pas pour uriner et 35,4 % qu'ils décalottent. ([http://forum.doctissimo.fr/doctissimo/Prepuce-et-phimosis/hommes-decalottez-uriner-sujet\\_1197\\_1.htm](http://forum.doctissimo.fr/doctissimo/Prepuce-et-phimosis/hommes-decalottez-uriner-sujet_1197_1.htm))

3- Pourquoi l'alliance avec D.ieu prend-elle corps par la circoncision ? La propreté résultant de la « circoncision de la chair », doublée de la « circoncision du cœur » (Deut 10,16), est une condition de pureté et de sainteté, qui rapproche l'homme de D.ieu (Lev 19,2). Les Musulmans appellent la circoncision du mot hébreu Tahàrah, qui signifie « pureté ». Tous les actes et toutes les démarches de purification ont un caractère sacré.

Ainsi, l'alliance spirituelle de la circoncision est, dans les faits, une transmission de la propreté.

4- La médecine traditionnelle est aussi ancienne que l'homme. Le serpent debout enroulé autour de l'arbre de vie a un lien avec la caducée d'Hermès, qui sera l'emblème du médecin Esculape. C'est en tant qu'expert dans les vertus médicinales des plantes que le serpent convainc Ève de manger du fruit de l'arbre de la connaissance, sans crainte pour sa santé.

5- Après le Déluge, le premier médecin fut Noé lui-même. Abraham est le plus illustre descendant de Sem. Selon la tradition hébraïque, Sem aurait reçu des mains de son père Noé le « Livre des Remèdes » (Séfer Refû'ôth), qui fut le premier texte médical, aujourd'hui disparu. On relèvera la finesse d'Abraham qui, ailleurs dans le texte, accueillant ses trois hôtes, leur demande de se laver les pieds avant de s'installer sous l'arbre pour prendre leur repas (Gen 18,4). Se laver les pieds, c'est aussi se laver les mains, une pratique juive aujourd'hui ardemment défendue par tous les hygiénistes.



# La circoncision : POURQUOI ?



Premier partenaire social d'Israël depuis 1920

WIZO France - tél. 01 48 01 97 70 - email : wizo@wizo.fr

Depuis quelques années, la circoncision des jeunes enfants est remise en question par des groupes d'activistes qui cherchent à l'interdire et à la sanctionner.

**L'attachement à une tradition religieuse n'apporte pas de réponse à leurs affirmations ; voici des arguments rationnels pour déconstruire leur théorie.**

## Une hostilité grandissante

Depuis les années 1990 est né aux USA un mouvement hostile à la circoncision néo-natale, très répandue parmi tous les Américains. Les activistes de ce mouvement s'appellent Intactivistes. Ils se développent dans le monde entier, y compris en Israël. On ne sait pas ce qu'ils représentent numériquement, mais leur activisme est efficace, grâce notamment à leurs sites internet, à des actions politiques et à des recours en justice. En Europe, les pays du nord sont en tête dans ce combat. Ces activistes fébriles ne lésinent pas sur les moyens.

En 2012, un tribunal de Cologne condamnait un père pour avoir fait circoncire son fils. Saisi, le Parlement allemand décide d'autoriser la circoncision avec un encadrement médical. Les parlementaires allemands opposés au projet défendaient pour leur part un report de l'âge de la circoncision à 14 ans, sans se soucier du temps de cicatrisation - d'une semaine chez l'enfant, et d'un mois chez l'adolescent. Par ailleurs, avec une circoncision à 14 ans, la pratique de la Bar-Mitsva à 13 ans devenait impossible.

L'une de ces parlementaires allemandes, qui représentait aussi son pays au Conseil de l'Europe, y faisait voter en 2013 un texte assimilant la circoncision à la mutilation génitale féminine. Cette résolution avait été préparée puis votée à l'insu des Juifs et des Musulmans, pourtant les premiers concernés. Invités à la suite de ce vote à faire entendre leur voix devant la commission parlementaire, le rabbin et l'imam, ramenant le débat sur le plan purement médical, choisirent de déléguer à leur place deux professeurs d'urologie. Le Conseil des Ministres du CoE n'a pas entériné la résolution.

Aujourd'hui, un groupe de parlementaires islandais s'emploie à faire interdire la circoncision des enfants dans leur pays, et à condamner les parents contrevenants à six ans de prison. Une pétition est également en cours au Danemark, rédigée dans les mêmes termes. Si ce projet était adopté, on pourrait craindre qu'il s'étende à tous les pays du nord de l'Europe, voire au-delà.

L'agitation des Intactivistes européens s'est amplifiée lorsqu'en 2012, l'Association des Pédiatres Américains (AAP) a mis fin à 40 années de recommandations équivoques en reconnaissant la prépondérance des bénéfices de la circoncision sur les risques de l'intervention. Cette évaluation n'a pas été du goût des Intactivistes - opposés en réalité au libre choix - et leurs réactions ont été aussi tranchées en Europe qu'aux Etats-Unis.

Les arguments avancés par les Intactivistes islandais et danois sont connus depuis longtemps : ils contestent la dernière évaluation par l'AAP des risques et des bénéfices, considèrent que la circoncision est une mutilation, invoquent le droit des enfants à leur intégrité physique et dénie aux parents le droit de transmettre la pratique religieuse de la circoncision à leurs enfants.

## Pourquoi l'homme a-t-il été créé avec un prépuce ?

Les Intactivistes attribuent au prépuce une part importante du plaisir sexuel, qu'ils imputent aux milliers de terminaisons nerveuses qui innerveraient son extrémité. Cela n'a aucun lien avec la réalité. Qu'ils touchent les bords de leurs lèvres : plus sensibles que le reste des lèvres, ils n'ont pourtant aucune fonction gustative. Le goût est propre à la langue. De la même manière, le plaisir sexuel est propre au gland.

Alors, pourquoi l'homme a-t-il été créé avec un prépuce ?

L'homme a été créé nu et, à l'origine de l'humanité, il y a 200.000 ans, - pour ne parler que de l'homme moderne (homme du Néandertal) - il vivait nu. Ainsi certaines peuplades primitives ont continué à vivre nues jusqu'à nos jours. Les animaux mammifères sont aussi tous dotés de prépuce. Le prépuce a chez l'homme primitif nu et chez les

mammifères une fonction de protection du gland et du méat contre tout contact avec des souillures au sol (terre ou boue), les piqûres d'insectes ou les parasites.

Depuis que l'homme vit habillé, le prépuce a perdu son utilité protectrice. Il est même apparu au contraire qu'il pouvait devenir une source de problèmes hygiéniques et sanitaires. C'est pour répondre à ces soucis que la circoncision fut inventée.

## Les bénéfices face aux risques.

L'AAP<sup>(1)</sup> écrit dans sa Déclaration de 2012 que « les bénéfices sanitaires de la circoncision du nouveau-né l'emportent sur les risques et justifient l'accès à cette procédure pour les familles qui la choisissent ». Elle dit encore que « les complications aiguës sont rares, survenant environ dans 1 cas sur 500, et sont en général mineures ».

Une pétition signée par des médecins islandais inverse les termes de cette déclaration et dit que « les risques de complications contrebalancent les bénéfices ». Les deux groupes de médecins parlent-ils vraiment des mêmes patients ?

L'AAP traite de la circoncision néo-natale pratiquée aux USA, en général au 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> jour de naissance, avant la sortie de Maternité. Les Européens font état des circoncisions pratiquées en Europe, en majorité sur des enfants, très souvent par des internes hospitaliers ou en dehors de toute structure hospitalière dans des conditions discutables.

Par ailleurs, les Européens tendent à surestimer les complications (à plus de 10 %) et à sous-estimer les bénéfices sanitaires.

Ayant circoncis plusieurs milliers d'enfants, nous n'avons jamais eu de complications ou de ré-hospitalisations. Les confrères urologues qui font souvent des circoncisions d'enfants sont dans le même cas.

Mais il y a des éléments importants que ni l'AAP ni les médecins européens ne prennent suffisamment en considération : ce sont **les avantages hygiéniques** de la circoncision.

Les circoncis apprécient ces avantages plusieurs fois par jour, à la miction. Leur pénis est sec, alors que l'incirconcis a sous le prépuce un gland humide et enduit d'une production de crème blanche appelée smegma. Le circoncis n'a pas à se soucier de son prépuce pour uriner et le nettoyage des gouttes résiduelles est beaucoup plus aisé<sup>(2)</sup>. L'hygiène est incontestablement rendue plus facile par la circoncision.

On peut comparer la propreté du circoncis à celle du sujet qui a les ongles coupés, et celle de l'incirconcis à celle du sujet qui a les ongles longs. Cette comparaison est également applicable aux avantages sanitaires : jadis, les ongles longs aidaient à diverses tâches, mais ils se décollaient, faisaient des panaris, et finissaient par tomber.

**Les avantages sanitaires** sont nombreux, évitant les infections urinaires, balano-posthites, cancer du gland, IST, etc... Aujourd'hui, grâce aux antibiotiques et autres traitements médicamenteux, les effets de ces maladies sont moins dramatiques (sauf pour le SIDA), mais avant les antibiotiques, découverts peu après la seconde Guerre Mondiale, n'importe quelle infection urinaire, du prépuce, du gland, ou IST (infection sexuellement transmissible) pouvait conduire à la mort ou à une atteinte profonde et invalidante de l'organe sexuel.

L'évaluation quantitative des bénéfices sanitaires est différente selon l'AAP ou les médecins européens. Ces derniers avaient justifié leur différence par un biais culturel américain. Mais le biais européen est encore plus fort et plus ancien, remontant à la très haute Antiquité.

## La circoncision : une mutilation ?

Les Intactivistes soutiennent que la circoncision serait une mutilation.

Qu'en savent-ils, ces Intactivistes incirconcis ? Les 750 millions d'hommes circoncis dans le monde, eux, ne se sentent pas mutilés.

Par facilité mais surtout par malhonnêteté, ces activistes assimilent la circoncision à la mutilation génitale féminine. Ces deux interventions n'ont pourtant rien de comparable. Assimiler les deux reviendrait à assimiler la coupe des ongles pour raison d'hygiène à l'amputation d'une phalange. Il s'agit de pure démagogie.